

PROGRAMME DE DÉDOMMAGEMENT : Renseignements pour les délinquants



**BRITISH
COLUMBIA**

Aide offerte pour des paiements non versés en vertu d'une ordonnance de dédommagement

En quoi consiste un dédommagement?

Si une victime subit une perte financière à la suite d'un crime et que le délinquant a été déclaré coupable, un juge pénal peut ordonner au délinquant de verser une compensation financière à la victime sous forme de « dédommagement ». Si le montant en dédommagement n'est pas payé en totalité, l'ordonnance est exécutoire de la part de la victime dans les tribunaux civils.

En quoi consiste le programme de dédommagement?

Le programme de dédommagement fournit des renseignements au sujet du dédommagement, notamment les moyens à votre disposition pour respecter vos obligations de paiement en vertu de l'ordonnance. Le cas échéant, le programme de dédommagement ouvrira un dossier afin de faciliter de votre part le règlement des paiements non versés à la victime.

Qui peut présenter une demande de participation au programme de dédommagement (ou être aiguillé vers celui-ci)?

- ✓ Avez-vous des paiements non versés en vertu de l'ordonnance de dédommagement?
- ✓ Avez-vous plus de 19 ans et votre ordonnance de dédommagement a-t-elle été délivrée par un tribunal de juridiction criminelle pour adultes de la province de la C.-B.?

Si vous avez répondu « oui » à ces deux questions, vous pouvez présenter une demande de participation au programme de dédommagement (ou être aiguillé vers celui-ci par un agent de libération conditionnelle ou de probation) au moyen du formulaire prévu au verso de cette brochure. Vous pouvez aussi remplir le formulaire en ligne à l'adresse www.gov.bc.ca/victimrestitution. Si vous êtes incertain de la réponse à ces questions, veuillez communiquer avec le programme de dédommagement. À noter : si vous avez un agent de probation, le programme de dédommagement peut être tenu de demander son autorisation avant l'ouverture de votre dossier.

Quel est le rôle du programme de dédommagement?

- Inciter la ou les victimes figurant dans l'ordonnance de dédommagement à participer au programme.
- Collaborer avec vous afin de veiller à ce que vos intentions de paiement soient réalistes, atteignables et respectueuses des délais prévus dans l'ordonnance de dédommagement.
- Recevoir les paiements intégraux ou partiels (c.-à-d. les versements échelonnés) de votre part en vertu de l'ordonnance de dédommagement et les transmettre à la victime en votre nom.
- Nous assurer que vos paiements sont répartis équitablement lorsque plusieurs victimes figurent dans l'ordonnance.
- Communiquer l'avancement de vos paiements à votre agent de probation ou de libération conditionnelle, sur demande, et à la victime.

Quels sont les avantages de participer au programme de dédommagement?

- Aucune comparution n'est nécessaire devant les tribunaux civils ou criminels dans le cadre de votre participation au programme de dédommagement.
- Commencer à effectuer vos paiements vous aide à démontrer votre volonté de vous conformer à l'ordonnance du tribunal.
- Votre participation peut vous éviter d'entacher votre cote de crédit.
- Collaborer avec le programme élimine la nécessité de communiquer de votre part avec la ou les victimes figurant dans l'ordonnance.

Que faire si je ne peux pas verser le dédommagement imposé dans l'ordonnance du tribunal?

Nous vous invitons à présenter une demande de participation au programme de dédommagement, que vous puissiez, à votre avis, effectuer des versements en ce moment ou non. Le programme de dédommagement encourage le respect en temps opportun du

dédommagement ordonné par le tribunal. Nous reconnaissons que vous pouvez avoir différentes obligations financières; nous tenons compte de votre capacité personnelle lorsque nous établissons des objectifs de versements réalistes avec vous (p. ex., échéance des versements, montants échelonnés).

Que se passe-t-il une fois que j'ai présenté ma demande?

Une fois que vous avez présenté votre demande de participation au programme de dédommagement :

Étape 1 : Nous évaluons votre demande afin d'être sûrs de pouvoir faciliter le versement du dédommagement de votre part.

Étape 2 : Nous communiquons avec la victime figurant dans l'ordonnance de dédommagement et nous l'invitons à collaborer avec le programme.

Étape 3 : Nous discutons des possibilités de versement avec vous afin de déterminer le meilleur plan tenant compte de votre situation actuelle.

Étape 4 : Vous pouvez commencer à effectuer vos paiements.

Étape 5 : Nous faisons parvenir l'argent du dédommagement reçu de votre part à la victime figurant dans l'ordonnance de dédommagement.

Étape 6 : Nous vous fournissons un « relevé des versements en dédommagement » pour vos dossiers chaque fois qu'un chèque est posté à la victime.

Nous tenons compte sur une base continue des questions relatives à la sécurité de toutes les parties figurant dans l'ordonnance de dédommagement.

Que faire si je suis détenu dans un établissement fédéral?

Pendant votre détention dans un établissement fédéral, vous pouvez effectuer vos paiements au programme de dédommagement à partir de votre compte bancaire. Nous pouvons vous aider à mettre le mécanisme en place.

Que faire si je suis la victime (et non le délinquant) figurant dans l'ordonnance de dédommagement?

Veillez communiquer avec nous. Nous pouvons faciliter la perception de vos paiements non versés en vertu de l'ordonnance de dédommagement et répondre à vos questions se rapportant à ce sujet. Vous pouvez présenter une demande de participation au programme au moyen du formulaire en ligne à l'adresse www.gov.bc.ca/victimrestitution

Comment puis-je joindre le programme de dédommagement?

Restitution Program

Ministry of Public Safety and Solicitor General

PO Box 5550 Station Terminal

Vancouver BC V6B 1H1

Tél. (Lower Mainland) : 604-660-4898

Sans frais : 1-844-660-4898

Courriel : Restitution@gov.bc.ca

Télec. : 604-660-5340

Site Web : www.gov.bc.ca/victimrestitution

To apply to the Restitution Program, please complete and sign this application form and return it to the address below. / Pour présenter une demande de participation au programme de dédommagement, veuillez remplir et signer ce formulaire et le retourner à l'adresse ci-dessous.

The Restitution Program processes applications in English only. Please provide the following information in English. / Le processus de demande de participation au programme de dédommagement se déroule en anglais seulement. Veuillez fournir vos renseignements en anglais.

Restitution Program Application Form / Formulaire de demande de participation au programme de dédommagement

Applicant Information / Applicant Information

Offender Name / Nom du délinquant : _____ Date of Birth (YY-MM-DD) / Date de naissance (AA-MM-JJ) : _____

Relationship to victim(s) / Lien avec la ou les victimes : _____

Mailing Address (Apt., Street, PO Box) / Adresse postale (app., rue, C.P.) : _____

City/Town, Province, Postal Code / Ville, province, code postal : _____

Home phone / Téléphone à la maison : _____ Detailed msg ok? / Message détaillé possible?

Cell phone / Cell. : _____ Detailed msg ok? / Message détaillé possible?

Email Address / Adresse courriel : _____ Detailed msg ok? / Message détaillé possible?

Correctional Information / Renseignements sur le personnel pénitentiaire

Parole/Probation Officer Name / Nom de l'agent de libération conditionnelle ou de probation : _____ Phone Number / No de tél. : _____

Email / Adresse courriel : _____ Custody Location (if applicable) / Lieu de détention (le cas échéant) : _____

Restitution Order Information / Renseignements sur l'ordonnance de dédommagement

Victim Name(s) / Nom de la ou des victimes : _____

Court file number(s) / Numéro(s) de dossier(s) du greffe : _____ Court Location / Emplacement du tribunal : _____

Where possible, please include a copy of the Restitution Order when submitting this application. / Si possible, veuillez joindre une copie de l'ordonnance de dédommagement lors de l'envoi de cette demande.

By signing this form, I am applying to the Restitution Program for assistance in the facilitation of my restitution order and I confirm that I am the individual named on this form. /

En signant ce formulaire, je présente une demande de participation au programme de dédommagement afin d'obtenir de l'aide pour faciliter le respect de mon ordonnance de dédommagement. En outre, je confirme être la personne dont le nom figure sur le formulaire.

Signed / Signé par : _____ Date / Date : _____

Collection Notice / Avis sur la collecte de renseignements personnels

The collection of your personal information as part of the Restitution Program is authorized under section 26(c) of the Freedom of Information and Protection of Privacy Act for the sole purposes of helping you provide victim(s) with financial compensation in the form of "restitution." If you have any questions about the collection of your personal information please contact: Restitution Program Manager, PO Box 5550 Station Terminal, Vancouver, BC, V6B 1H1. / La collecte de vos renseignements personnels dans le cadre du programme de dédommagement est autorisée en vertu de l'article 26(c) de la Freedom of Information and Protection of Privacy Act, dans le seul but de vous aider à effectuer vos paiements en dédommagement à la ou aux victimes sous forme de « dédommagement ». Si vous avez des questions au sujet de la collecte de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec : Restitution Program Manager, PO Box 5550 Station Terminal, Vancouver, BC V6B1H1.

Please submit your completed application via mail, fax or email to /
Veuillez soumettre votre demande par la poste, par télécopieur ou par courriel à :

Restitution Program
PO Box 5550 Station Terminal
Vancouver, BC, V6B 1H1
Email / Courriel : Restitution@gov.bc.ca
Fax / Téléc. : 604-660-5340